



Adhérent puis je demander à être reçu par le conseil d'administra

Par **mariefa**, le **11/09/2017** à **02:06**

Bonjour,
Un adhérent d'une association peut-il demander à être reçu par tous les membres du conseil d'administration pour obtenir des explications sur l'application de règles qui ne semblent pas être les mêmes pour tous.
Je vous remercie à l'avance pour, non seulement, l'aide que vous nous apportez mais aussi pour les réponses fournies.
Cordialement,

Par **Lag0**, le **11/09/2017** à **06:59**

Bonjour,
Vous pouvez toujours demander. Le CA n'a pas d'obligation de vous répondre, sauf si cette procédure est prévue aux statuts de l'association...